



PROVINCE DE QUÉBEC

CERTIFICAT

Art. 44, Ch. 80, S.R.Q., 1941

No du dossier 221,563

Succession de M LAURIN, HONORÉ

en son vivant de GRENVILLE, P.Q.

décédé le 27 MAI 1948

Vu les déclarations et autres pièces produites au bureau du revenu de la Province de Québec et l'attestation en regard de la signature du soussigné, la transmission des biens ci-après décrits peut être complétée, savoir :

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRAIN SITUÉ DANS LE VILLAGE DE GRENVILLE COMNU ET DÉSIGNÉ AUX PLAN ET LIVRE DE RENVOI OFFICIELS DUDIT VILLAGE COMME ÉTANT PARTIE DU LOT NUMÉRO SOIXANTE-TROIS (Pt. 63); BORNÉ À L'EST PAR LE CHEMIN DE LA BAIE (RUE PRINCIPALE) AU SUD PAR LA PROPRIÉTÉ DE PAUL E. LAURIN, À L'OUEST PAR LE LOT 51, ET AU NORD SUR UNE DISTANCE DE 78 PIEDS PAR UNE PARTIE DU LOT 64 CI-APRÈS DÉCRITE ET SUR UNE DISTANCE DE 88 PIEDS ET CINQ DIXIÈMES PAR LE RÉSIDU DU LOT 63, MESURANT EN SUPERFICIE 7567 PIEDS CARRÉS; SANS BÂTISSSE DESSUS ÉRIGÉE.

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRAIN DE FORME TRIANGULAIRE SITUÉ DANS LE VILLAGE DE GRENVILLE, COMNU ET DÉSIGNÉ AUX PLAN ET LIVRE DE RENVOI OFFICIELS DUDIT VILLAGE COMME ÉTANT PARTIE DU LOT NUMÉRO SOIXANTE-QUATRE (Pt. 64); BORNÉ SUR LE CÔTÉ SUD PAR PARTIE DU TERRAIN CI-HAUT DÉCRIT, DU CÔTÉ NORD PAR LE LOT 64, ET DU CÔTÉ OUEST PAR LE LOT 51, SANS BÂTISSSE.



1046072445

Fait et signé à Québec, ce 7 MARS, 1955

Droits acquittés [Signature] Officier du Revenu spécialement autorisé.

Aucun droit exigible [Signature] Officier du Revenu spécialement autorisé.

Officier du Service de la comptabilité

REGISTRY OFFICE FOR THE REGISTRATION DIVISION OF ARGENTEUIL.

I, hereby certify that this document was registered in this office at ten

o'Clock M. on the eleventh day of March one thousand nine hundred and fifty-five under the No. 88862

S.S. Calow REGISTRAR

